



REGLEMENT SPORTIF 2025-2026



Académie Française de
Muay Thai

1, rue Tristan Tzara
75018 Paris

SOMMAIRE

REGLEMENTATION SPORTIF

I. LES COMPETITIONS ASSAUS (ÉDUCATIF-ASSAUT)

Pages 2 à 7

- 1.1 Définition de l'éducatif et de l'assaut
- 1.2 Types de compétitions
- 1.3 Modalités de participation et conditions administratives
- 1.4 Les catégories d'âges, de poids, et durée des éducatifs et assauts
- 1.5 Equipements et tenues des nakmuay et coachs
- 1.6 Attitudes et comportements des nakmuay et coachs
- 1.7 Organisation des compétitions
- 1.8 Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts

II. LES COMPETITIONS JUNIORS (Combats)

Pages 7 à 10

- 2.1 Définition
- 2.2 Types de compétitions
- 2.3 Modalités de participation et conditions administratives
- 2.4 Les catégories d'âges, de poids, et durée des combats
- 2.5 Equipements et tenues des nakmuay et coachs
- 2.6 Attitudes et comportements des nakmuay et coachs
- 2.7 Organisation des compétitions
- 2.8 Règles d'arbitrage spécifiques

III. LES COMPETITIONS SÉNIORS (TRADITIONNEL)

Pages 11 à 18

- 3.1 Définition du traditionnel
- 3.2 Définition des classes
- 3.3 Type de compétitions
- 3.4 Modalités de participation et conditions administratives
- 3.5 Les catégories d'âges, de poids, et durée des combats
- 3.6 Equipements et tenues des nakmuay et coachs
- 3.7 Attitudes et comportements des nakmuay et coachs
- 3.8 Organisation des compétitions
- 3.9 Règles d'arbitrage spécifiques aux combats Séniors

IV. REGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUS

Pages 18 à 21

- 4.1 Définition de l'assaut
- 4.2 Types de compétitions
- 4.3 Modalités de participation et conditions administratives
- 4.4 Les catégories d'âges, de poids, et durée des assauts
- 4.5 Attitudes et comportements des nakmuay et coachs
- 4.6 Equipements et tenues des nakmuay et coachs
- 4.7 Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts

V. LES CHAMPIONNATS NATIONAUX FSASPTT-AFMT (CLASSE B ET A)

Pages 21 à 22

1.1 Définition de l'Éducatif et de l'Assaut

- **ÉDUCATIF** : Cela concerne les catégories d'âges des Poussins, Pupilles et Benjamins (6 à 11 ans).

Toutes les techniques et les enchainements doivent être contrôlés et sans aucune puissance, on appelle cela le travail à la touche.

Le nakmuay ayant appuyé sa touche involontairement ne pourra être pénalisé à cause du manque d'expérience ou de technique de son adversaire (l'appréciation est laissée à l'arbitre central).

Conformément au règlement éducatif les percussions de pieds, les techniques retournées et les coups de genoux sous toutes leurs formes sont interdits à la tête. Ils ne peuvent être appliqués que sur le corps et le plastron sans puissance, avec contrôle et fluidité.

- **ASSAUT** : Cela concerne la catégorie d'âge des Minimes, Cadets et Juniors (12 à 17 ans).

Les techniques doivent encore être contrôlées. Elles doivent être délivrées sans réelle puissance dans la diversité et la fluidité propre au Muay Thai. Les coups de genoux ainsi que les techniques retournées à la tête ne sont pas autorisés.

Ce sont les liaisons et la fluidité technique qui devront être privilégiées, la recherche de la mise hors combat est strictement interdite. Tout nakmuay présentant une insuffisance technique s'exposera à une disqualification (out class).

1.2 Types de compétitions

Le règlement s'applique à toutes les compétitions sportives de Muay Thai organisées au sein de l'AFMT (opens, Coupes, Critériums de France FSASPTT-AFMT, galas...). Il n'y a pas de championnats assauts pour les juniors.

1.3 Modalités de participation et conditions administratives

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque compétiteur doit posséder et présenter lors de la pesée les documents suivants :

- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité lors du 1^{er} contrôle.
- Un certificat médical valable 1 an rempli sur le passeport et renouvelable 2 ans avec le document « Certificat questionnaire loisirs assauts »
- Une licence FSASPTT-AFMT pour la saison en cours
- Une autorisation parentale de pratique et de soins (document téléchargeable sur le site : www.afmt.fr).

LA NATIONALITÉ :

Les nakmuay de nationalité française ou étrangère sont autorisés à participer.

1.4 Les catégories d'âges, de poids, et durée des éducatifs et assauts

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Le tableau des catégories d'âge est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

- **POUSSINS** : 6-7 ANS (Educatif)
- **PUPILLES** : 8-9 ANS (Educatif)
- **BENJAMINS** : 10-11 ANS (Educatif)
- **MINIMES** : 12-13 ANS (Assaut)

- **CADETS** : 14-15 ANS (Assaut)
- **JUNIORS** : 16-17 ANS (Assaut)

CATÉGORIES DE POIDS :

Afin de déterminer leur catégorie et compte tenu de leur jeune âge, tous les participants aux compétitions seront pesés le jour de la compétition (document accessible sur le site : www.afmt.fr.)

CATÉGORIES DE POIDS ÉDUCATIFS ET ASSAUTS								
ÉDUCATIF	ÉDUCATIF	ÉDUCATIF	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT	COMBAT	COMBAT
POUSSINS M/F 6/7 ans	PUPILLES M/F 8/9 ans	BENJ. M/F 10/11 ans	MINIME Fille 12/13 ans	MINIME Garçon 12/13 ans	CADETTE 14/15 ans	CADET 14/15 ans	JUNIOR Fille 16/17 ans	JUNIOR 16/17 ans
Catégories	Categories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories
- 18 Kg - 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg +47 Kg	- 18 Kg - 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg +47 Kg	- 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg - 52 Kg - 55 Kg +55 Kg	- 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 46 Kg - 50 Kg - 55 Kg - 60 Kg - 65 Kg +65 Kg	- 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 46 Kg - 50 Kg - 55 Kg - 60 Kg - 65 Kg - 70 Kg +70 Kg	- 35 Kg - 39 Kg - 43 Kg - 47 Kg - 51 Kg - 55 Kg - 59 Kg - 64 Kg - 69 Kg + 69 Kg	- 35 Kg - 39 Kg - 43 Kg - 47 Kg - 51 Kg - 55 Kg - 59 Kg - 64 Kg - 69 Kg - 75 Kg - 81 Kg + 81 Kg	- 45 Kg - 48 Kg - 51 Kg - 54 Kg - 57 Kg - 60 Kg - 63,5 Kg - 67 Kg - 71 Kg - 75 Kg + 75 Kg	- 45 Kg - 48 Kg - 51 Kg - 54 Kg - 57 Kg - 60 Kg - 63,5 Kg - 67 Kg - 71 Kg - 75 Kg - 81 Kg - 86 kg + 86 Kg

DURÉE DES ÉDUCATIFS ET ASSAUTS :

POUSSINS – PUPILLES – BENJAMINS :

- **Tours préliminaires et Finales** : 3 reprises de 1 minute avec 1 minute de repos entre chaque reprise.

MINIMES – CADETS - JUNIORS :

- **Tours préliminaires et Finales** : 3 reprises de 1,30 minute avec 1 minute de repos entre chaque reprise.
- **Pour les Juniors** la durée des assauts est de 3 x 2 minutes avec 1,30 minute de repos entre chaque reprise.

ATTENTION :

- La mixité sera possible en Poussins, Pupilles et Benjamins si les filles sont seules dans leur catégorie de poids.
- Les durées de repos doivent être obligatoirement respectées.
- Un seul coach sera autorisé au coin du ring lors des éducatifs et assauts.

1.5 Equipements et tenues des nakmuay et Coachs

ÉQUIPEMENTS OFFICIELS DES NAKMUAY POUR LES ÉDUCATIFS ET LES ASSAUTS :

- Débardeur
- Short de Muay Thaï
- Casque
- Plastron
- Protège dents
- Coudières en bon état
- Coquille
- Gants velcro
- Bandage (simple)
- Protège-tibias, pieds (type chaussette en mousse)

Nota : Le poids des gants est de 8 Oz jusqu'aux 63,5 kg inclus et 10 Oz au-dessus.

Pour les poussins et pupilles, les gants de 6 Oz seront tolérés.

Protections supplémentaires pour les filles : Coquille féminine et protège poitrine.

ATTENTION :

- Le short de Muay Thaï est obligatoire et ne doit pas laisser apparaître de caleçon, signes religieux ou nationalistes et le nom d'autres sports de combat que le Muay Thaï. Il en va de même pour tout l'équipement du nakmuay. Le port d'un legging long est autorisé pour les filles jusqu'à la classe C
- Lors des éducatifs et assauts, le nakmuay devra avoir au minimum le plastron ou le casque de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.

TENUE GÉNÉRALE DES NAKMUAY POUR LES ÉDUCATIFS ET ASSAUTS

- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts. Il est de 5 cm de large et entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et au visage est prohibée.
- L'utilisation de bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

TENUE GÉNÉRALE DU COACH PENDANT LES RENCONTRES ÉDUCATIVES ET ASSAUTS

- Le coach sera **OBLIGATOIREMENT** en survêtement, ou tenue sportive aux couleurs de son club.
- Le survêtement ou la tenue ne devra en aucun cas faire apparaître de signes religieux ou nationalistes ni le nom d'autres sports de combat que le Muay Thaï,
- Il en va de même pour les tenues de l'ensemble des éducateurs et responsables de clubs qui accompagnent les nakmuay, (le port de jeans, bermudas, shorts, lunettes de soleil, casquette... est **STRICTEMENT INTERDIT**).

1.6 Attitudes et comportements des nakmuay et des coaches

LES NAKMUAY :

Pendant la compétition, les nakmuay sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et les arbitres gèrent les rencontres.

Chacun doit accepter toute décision donnée et cela dans un esprit sportif.

Les manifestations, gestes de mauvaise humeur ou démonstrations de joie intempestives ne sont pas des comportements dignes de la part d'un nakmuay ou de ses hommes de coin.

LE COACH :

La présence obligatoire d'un « coach-instructeur » est requise pendant la totalité de la durée de la compétition et cela de la pesée jusqu'à la fin des rencontres de la compétition.

- Dans chaque coin, 1 personne maximum est autorisée. Elle est licenciée et âgée de 18 ans.
- L'homme de coin doit être en possession de sa licence et la présenter sur toute demande d'un officiel.
- L'homme de coin peut intervenir et conseiller le nakmuay exclusivement pendant le temps de repos. Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récurrence, une disqualification peut être actée.

LA DISCIPLINE :

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos jeunes nakmuay et donc la réussite de nos événements.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, l'AFMT sera contrainte de sanctionner les responsables.

1.7 Organisation des compétitions

LA PESÉE :

Lors d'une compétition fédérale, tous les nakmuay doivent être pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en short de Muay Thaï, torse et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission d'arbitrage, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures.

JUGES ET ARBITRES :

Ils sont sous la responsabilité du superviseur ou du délégué officiel et doivent contrôler :

- Les documents administratifs.
- Le bandage, la tenue et l'équipement du nakmuay avant le début de l'assaut à la table d'arbitrage (ou à un endroit prévu à cet effet) par l'un des membres du staff d'arbitrage.

Les nakmuay et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés. La sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du nakmuay ou de l'un des coaches du club.

Ils prendront toutes les décisions nécessaires au bon déroulement de la compétition.

Les officiels d'une compétition sont :

- Le superviseur, ou délégué officiel
- Les juges et arbitres (4)
- Le chronométrateur
- Le médecin

ATTENTION :

- Leur souci permanent est de garantir **la sécurité des pratiquants**, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

ORGANISATEURS :

Les organisateurs (les clubs ou ligues) devront avoir fait :

- Une demande officielle auprès de l'AFMT respectant les délais réglementaires fixés par l'AFMT,
- Toutes les démarches administratives et réglementaires (documents accessibles sur le site : www.afmt.fr).

Les organisateurs doivent mettre à disposition des responsables de la compétition et des nakmuay :

- Un médecin et une équipe de secours (Croix rouge ou Protection Civile),
- Une sono,
- Des barrières de sécurité afin d'éviter que le public ne s'approche du ring,
- Des chaises et tables pour les officiels et les juges,
- Ring.

RÉCOMPENSES ET DÉFRAIEMENT :

En-dehors des compétitions gérées directement par l'AFMT (les compétitions type Ligue, Département et Club) l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur. Cela se fait en accord avec la Ligue qui décidera de sa participation financière et matérielle.

LES COMPÉTITIONS :

- Lors des compétitions de ligues ou nationales, les assauts se déroulent sur ring.
- La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage.
- Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué à l'aide de l'outil de gestion des compétitions.
- A la pesée, chaque nakmuay se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

1.8 Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts

Quelle que soit la catégorie, l'arbitre est garant de la gestion de l'assaut, des nakmuay et du contrôle de toutes les techniques utilisées et cela en fonction de la réglementation AFMT.

RÈGLEMENT

- Si un compétiteur ne peut reprendre l'assaut, le responsable de la blessure ne peut être disqualifié si l'action n'est pas intentionnelle.
- Lors d'une compétition officielle, il n'y a pas de « match nul ».
- Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.
- Lors du corps-à-corps, la traction de la tête vers le bas ainsi que **les techniques de genoux au visage sont prohibées.**

AVERTISSEMENTS :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même nakmuay lors d'un assaut :

- **1^{ère} intervention** : remontrance.
- **2^{ème} et 3^{ème} intervention** : avertissement.
- **4^{ème} intervention** : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, il faut se référer au règlement d'arbitrage de l'AFMT.

ARRÊT DE L'ASSAUT :

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut stopper immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification d'un ou des deux nakmuay.

Si lors du même assaut, un nakmuay a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, il sera arrêté pour out class.

LES TYPES D'ÉCHANGES :

Les techniques doivent être contrôlées, tout en respectant la forme et la fluidité propre au Muay Thai.

ATTENTION :

- Les éducateurs doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance, et d'agressivité (diversité et fluidité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision etc.)
- Dans tous les cas, la recherche de puissance et du « **HORS COMBAT** » est interdite

AIDES FINANCIERES AUX LIGUES

L'AFMT pourra rétrocéder une partie du montant des licences aux ligues en fonction du nombre de licences effectives dans chaque ligue.

Le versement de cette aide financière sera corrélé à la présentation à l'AFMT d'un projet d'actions : animations sportives ou formations (ex : stage technique...).

II. LES COMPETITION JUNIORS (deux catégories)

2.1 Définition

JUNIORS :

Les licenciés de cette catégorie seront autorisés à pratiquer le combat lors des compétitions fédérales et des galas avec un encadrement spécifique. Les juniors qui auront un minimum de **10 combats et 7 victoires** pourront commencer leur parcours seniors en classe C. La demande devra être faite auprès de la commission technique qui en jugera le bien fondé.

JUNIORS ELITES :

Pour éviter un écart important de niveau et pour la protection des Nakmuay, les juniors qui auront un parcours conséquent en assauts minimes et cadets intégrerons directement cette catégorie en rapport à leur expérience. Les juniors élites pourront également commencer leur parcours seniors en classe C.

La commission technique décidera du maintien ou de l'accès à cette catégorie de niveau supérieure.

Concernant ces catégories, les techniques peuvent être appuyées dans la diversité et la fluidité propre au Muay Thai. C'est le niveau technique qui permet la gestion de la puissance, de la difficulté et de la protection des nakmuay.

Le nakmuay se présentant en insuffisance technique s'exposera à une disqualification directe (out class).

Les enchaînements et la fluidité technique seront privilégiés dans le décompte des juges et c'est l'arbitre central qui veillera à protéger les nakmuay pour éviter tout hors combat dangereux.

2.2 Types de compétitions

Ce règlement s'applique à toutes les formes de compétition sportive de Muay Thai organisées au sein de l'AFMT :

- **Compétitions** : Opens, Coupes, Championnats, Critériums...
- **Rencontres Officielles** : Galas avec encadrement spécifique

2.3 Modalités de participation et conditions administratives

CONDITIONS ADMINISTRATIVES DE PARTICIPATION

Le nakmuay doit posséder :

- Une licence valable
- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité (lors du 1^{er} contrôle).
- Un certificat médical en règle valable 1 an
- Un examen ophtalmologique « fond d'œil » valable 1 an
- Une autorisation parentale de pratique et de soins (combat) valable 1 an
- Tous ces examens dûment remplis sur le passeport

LA NATIONALITÉ :

Les nakmuay de nationalité française ou étrangère sont autorisés à participer.

2.4 Les catégories de poids et durée des combats

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Le tableau des catégories d'âge au sein de l'AFMT est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

DURÉE DES COMBATS :

Pour les juniors, la durée des combats est la suivante :

- **Tours préliminaires et Finales** : 3 reprises de 2 minutes avec 1,30 minute de repos entre chaque reprise.
 - Les combats ne peuvent être mixtes.
 - Les durées de repos doivent obligatoirement être respectées

2.5 Équipements et tenues des nakmuay et des coachs

ÉQUIPEMENT OFFICIEL DES NAKMUAY POUR LES COMBATS :

Lors des compétitions organisées sous l'égide de l'AFMT, tous les nakmuay en combat doivent obligatoirement avoir l'équipement suivant :

- | | | |
|----------------------|--------------------|-------------------------|
| • Short de Muay Thai | • Coudières | • Protège-tibias, pieds |
| • Casque | • Coquille | (type chaussette en |
| • Plastron | • Gants velcro | mousse) |
| • Protège dents. | • Bandage (simple) | |

Le port du Mongkong lors de l'entrée du nakmuay et pendant l'exécution du WAI KHRU **est obligatoire**.

RAPPEL : Les bandages servent à protéger les mains et les poignets. Ils ne sont composés que d'une bande, sans renfort quelconque. Le bandage renforcé est interdit.

Protections supplémentaires pour les filles

- Protège poitrine, Coquille féminine

ATTENTION :

- Le short de Muay Thaï est obligatoire et ne doit pas laisser apparaître de caleçon, signes religieux ou nationalistes et le nom d'autres sports de combat que le Muay Thaï. Il en va de même pour tout l'équipement du nakmuay.
- Lors des assauts, il devra avoir au minimum le CASQUE de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.

TENUE GÉNÉRALE DES NAKMUAY :

- Une chevillière type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.
- Le bandage est simple, sans sur épaisseur ni renfort quelconque. Il est conçu d'une bande de 5 cm de large faisant entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et au visage est prohibée.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

ATTENTION :

- L'arbitre devra s'assurer de la bonne tenue du nakmuay et de sa propreté corporelle.
- Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang devra immédiatement se changer.
- Si le Nakmuay ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclarera son adversaire vainqueur (victoire par FORFAIT).

TENUE GÉNÉRALE DU COACH PENDANT LES COMPÉTITIONS

- Elle doit respecter les conditions fixées pour les autres compétitions.

2.6 Attitude et comportement des nakmuay et des coaches

- Les règles de comportements sont les mêmes que pour les autres compétitions.
- Pour les juniors, dans chaque coin, deux personnes au maximum sont admises, licenciées et âgées de 18 ans au moins.

2.7 Organisation des compétitions

LA PESÉE :

Tous les nakmuay sont pesés le matin de la compétition suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

Dans le cas d'une rencontre officielle, la pesée unique des nakmuay peut avoir lieu la veille de la compétition (gala).

- Il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus d'1,2 kg le jour d'un combat (tolérance balance de 200g)
- La pesée se fait en short de Muay Thaï, torse et pieds nus sur une balance métrique ou électronique

- En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission d'arbitrage peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.
- Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures.

JUGES ET ARBITRES :

- Les règles sont les mêmes que pour les autres compétitions.

ORGANISATEURS :

- Les devoirs et rôles des organisateurs sont les mêmes que pour les autres compétitions.

ARBITRAGE :

- Les conduites à adopter sont édictées dans le Règlement d'Arbitrage AFMT de la saison en cours.

2.8 Règles d'arbitrage spécifiques

Quelle que soit la catégorie, l'arbitre est garant de la gestion du combat, des combattants et du contrôle des techniques utilisées, et cela en fonction de la réglementation AFMT.

RÈGLEMENT :

- Hors championnat, si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de « **NON DECISION** » est prise par les J/A.
- Lorsqu'il y a une saisie de jambe, le défenseur peut effectuer un pas au maximum avant de devoir effectuer une Technique (projection ou autre). Si le défenseur frappe son adversaire lors de la saisie de jambe, il pourra effectuer un pas supplémentaire. Sinon, il devra lâcher obligatoirement la jambe.
- Si un combattant ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique, il peut rapidement être déclaré en insuffisance technique (Out-class).
- Les techniques de genoux sont autorisées mais la traction de la tête vers le bas pour mettre un coup de genou au visage est interdite.
- Les frappes ou percussions avec la tête ou l'épaule sont interdites.

AVERTISSEMENTS :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même nakmuay lors d'un combat :

- **1^{ère} intervention** : remontrance.
- **2^{ème} et 3^{ème} interventions** : avertissement.
- **4^{ème} intervention** : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, il faut se référer au règlement d'arbitrage AFMT pour la saison en cours.

III. LES COMPÉTITION SÉNIORS (TRADITIONNEL)

3.1 Définition du traditionnel

LE COMBAT TRADITIONNEL : Les percussions, la mise hors combat et le KO font partie du combat traditionnel en Muay Thai et cela en fonction des techniques autorisées et de la réglementation en vigueur au sein de l'AFMT.

3.2 Définition des classes

3.2.1. Les principes généraux de classification

Lors de la prise de licence annuelle, chaque nakmuay sollicite une licence dans une classe (A, B, C, D) dans le respect des règles suivantes :

- **Classe D** : Elle concerne les débutants ou combattants ayant quelques combats à leur actif. Elle est obligatoire pour les combattants débutants.
- **Classe C** : Elle concerne les compétiteurs qui ont déjà effectué 10 combats en classe D ou en Junior ou eu 7 victoires en classe D ou en Junior ou avoir été Junior élite.
- **Classe B** : Elle concerne les compétiteurs qui ont déjà effectué 10 combats en classe C ou eu 7 victoires en classe C.
- **Classe A** : Elle concerne les compétiteurs qui ont déjà effectué 10 combats en classe B ou eu 7 victoires en classe B.

Une première licence Séniors est obligatoirement sollicitée en classe D.

La base informatique AFMT enregistre l'historique des combats et atteste du respect des critères de classement.

3.2.2. Modalités réglementaires pour les doubles licenciés FSASPTT-AFMT et FFKMDA

Tout pratiquant double-licencié FSASPTT-AFMT et FFKMDA devra respecter l'harmonisation entre les classifications FSASPTT-AFMT et FFKMDA définie comme suit :

FSASPTT – AFMT	FFKMDA
Classe D	Classe B
Classe C	Classe A
Classe B	
Classe A	Pro

Lors de la prise de licence sur le logiciel de l'AFMT, les doubles-licenciés devront importer la licence de la FFKMDA pour preuve de leur classement et le numéro de licence.

3.2.3. Les dérogations possibles aux principes de classification

Le comité technique national est composé des membres suivants :

- **Sam Berrandou** : Responsable commission technique et formation
- **Jo Prestia** : Président de l'AFMT
- **Marc Guerin** : Vice-président et médecin fédéral de l'AFMT
- **Tarek Monteil** : Entraîneur national
- **Olivier Angevin** : Responsable commission compétition et sportive
- **Abdel Sennoussi** : Responsable commission Arbitrage

Il se réunit à chaque fois qu'il est nécessaire pour étudier individuellement chaque demande de dérogation aux principes généraux de classification.

a) Dérogation aux critères de classement (nombre de combats/nombre de victoires)

Lorsque les critères de classement (nombre de victoires, nombre de combats) ne peuvent pas être vérifiés à l'aide de la seule base informatique AFMT d'historique des combats, le club (président, moniteur et nakmuay) adresse au comité technique national un historique de combats « hors AFMT » seniors qui justifie la demande de dérogation aux principes généraux. Cette demande est étudiée par le comité technique national. Lorsqu'elle est accordée, la décision

de dérogation, précisant le nombre de combats et de victoires validés, est inscrite dans la base informatique AFMT d'historique des combats.

b) Dérogation « Juniors »

Un junior qui attestera de 10 victoires au moins durant ses deux années de pratique en catégorie juniors, peut demander une première licence Seniors en classe C, il en sera de même s'il a été junior élite. Les victoires prises en considération sont les seules victoires en catégorie Juniors. Le club (président, moniteur et nakmuay) adresse au comité technique national un historique de combats (dans et « hors AFMT » qui justifient la demande. Cette demande est étudiée par le comité technique national. Lorsqu'elle est accordée, la décision de dérogation, précisant la validation des 10 combats Juniors », est inscrite dans la base informatique AFMT d'historique des combats. ils ont le nombre de combats (**VICTOIRE**) ils peuvent passer en C directement.

c) Dérogation au nombre de victoire

Le champion national AFMT-FSASPTT d'une classe peut passer directement au niveau supérieur la saison suivante sans conditions de nombre de victoires.

ATTENTION :

- Un nakmuay issu d'une autre discipline pugilistique intégrera la classe identique à la classe la plus élevée où il a concouru (dans le respect du classement obtenu auprès de la fédération délégataire – FFKMDA - le cas échéant).
- Les combats doivent être validés sur le passeport sportif par le superviseur et certifiés pour le changement de classe par le responsable technique de la ligue ou à défaut le président de la région d'origine du nakmuay.
- Le changement de classe en cours de saison n'est pas autorisé (sauf dérogation de la commission technique et dans le respect du classement obtenu auprès de la fédération délégataire – FFKMDA).
- Pour le passage en classe B et A, seul le comité technique national est habilité à le valider.
- Plus le nombre de victoire est important, plus le nakmuay accédera à un niveau élevé dans le championnat (notion de tête de série)

3.2.4. Passeport sportif digital

A compter du 1^{er} janvier 2023, un module permettant d'identifier la proposition de classe du coach pour un nakmuay et, le cas échéant, la décision du comité technique national, sera mis en service dans le passeport sportif digital.

3.3 Types de compétitions

Le règlement s'applique à toutes les formes de compétition sportive de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT :

- **Compétitions** : Opens, Coupes, Championnats, Critériums de France...
- **Rencontres officielles** : Galas.

3.4 Modalités de participation et conditions administratives

CONDITIONS ADMINISTRATIVES DE PARTICIPATION

Le nakmuay doit posséder :

- Une licence en cours de validité
- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité (lors du 1^{er} contrôle).
- Un certificat médical en règle valable 1 an
- Un examen ophtalmologique « fond d'œil » valable 1 an
- Tous ces examens dûment remplis sur le passeport

Nota : LE SURCLASSEMENT DE POIDS EST INTERDIT.

LA NATIONALITÉ :

Les nakmuay de nationalité française ou étrangère sont autorisés à participer.

3.5 Les catégories d'âges, de poids, et durée des combats

Le tableau des catégories d'âge au sein de l'AFMT est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

SÉNIORS : 18 à 40 ans maximum (au-delà, des examens spécifiques seront demandés)

DURÉE DES COMBATS :

Pour toutes les compétitions et rencontres officialisées (galas) séniors de l'AFMT, la durée des combats est la suivante :

CLASSE D :

Les nakmuay en classe D pourront prendre part à plusieurs combats sur la journée uniquement lors des championnats et compétitions fédérales.

- **Compétitions :**
 - **Combat :** 3 reprises de 3 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- **Rencontres Officielles (type Gala) :**
 - **Combat :** 3 reprises de 3 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

CLASSE C :

Les nakmuay en classe C pourront prendre part à plusieurs combats sur la journée uniquement lors des compétitions fédérales.

- **Compétitions :**
 - **Combat :** 3 reprises de 3 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- **Rencontres Officielles (type Gala) :**
 - **Combat :** 3 reprises de 3 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

CLASSE B :

Lors des compétitions AFMT, les nakmuay « classe B » ne pourront pas avoir plusieurs combats sur une même journée.

Les qualifications se feront par phases successives et sur plusieurs dates (2 semaines minimum entre 2 dates).

- **Compétitions :**
 - Homme : 5 reprises de 3 minutes avec 1 minute et 30 secondes de repos entre chaque reprise
 - Femme : 4 reprises de 3 minutes et 1 minute et 30 secondes de repos entre chaque reprise
- **Exception :** Lors des tournois Classe B organisés dans le cadre de manifestation publique de sport de combat (gala), un maximum de 4 compétiteurs est autorisé, soit 2 combats dans la soirée par Nakmuay (1/2 finale et finale). Dans ce cas, les combats se déroulent en 3x3 minutes avec 1 minute de repos. L'organisateur doit attendre l'accord de la fédération pour la mise en place du tournoi. Les rencontres uniques ou en tournoi en 3x3 minutes sont autorisées (sans titre en jeu).

CLASSE A :

Lors des Compétitions AFMT, les nakmuay « classe A » ne pourront pas avoir plusieurs combats sur une même journée.

Les qualifications se feront par phases successives et sur plusieurs dates (2 semaines minimum entre 2 dates).

- **Compétitions :**
 - Homme : 5 reprises de 3 minutes avec 1 minute et 30 secondes de repos entre chaque reprise
 - Femme : 4 reprises de 3 minutes et 1 minute et 30 secondes de repos entre chaque reprise
- **Exception :** Lors des tournois Classe B organisés dans le cadre de manifestation publique de sport de combat (gala), un maximum de 4 compétiteurs est autorisé, soit 2 combats dans la soirée par Nakmuay (1/2 finale et finale). Dans ce cas, les combats se déroulent en 3x3 minutes avec 1 minute de repos. L'organisateur doit attendre l'accord de la fédération pour la mise en place du tournoi. Les rencontres uniques ou en tournoi en 3x3 minutes sont autorisées (sans titre en jeu).

NOTES :

- Les combats ne peuvent être mixtes.
- Les durées de repos doivent être obligatoirement être respectées
- Le port du Mongkong lors de l'entrée du Nakmuay et pendant l'exécution du WAI KHRU **est obligatoire**, le tour du ring peut suffire.

CATÉGORIES DE POIDS :

CATEGORIES DE POIDS			
SÉNIOR FEMININE +18 ans à 40 ans inclus		SÉNIOR MASCULIN +18 ans à 40 ans inclus	
Catégories	Gants	Catégories	Gants
- 48 Kg	8 oz	- 48 Kg	8 oz
- 51 Kg	8 oz	- 51 Kg	8 oz
- 54 Kg	8 oz	- 54 Kg	8 oz
- 57 Kg	8 oz	- 57 Kg	8 oz
- 60 Kg	8 oz	- 60 Kg	8 oz
- 63,5 Kg	8 oz	- 63.5 Kg	8 oz
- 67 Kg	10 oz	- 67 Kg	10 oz
- 71 Kg	10 oz	- 71Kg	10 oz
- 75 Kg	10 oz	- 75 Kg	10 oz
+75 Kg	10 oz	- 81 Kg	10 oz
		- 86 Kg	12 oz
		- 91 Kg	12 oz
		+91 Kg	12 oz

3.6 Equipement et tenues des nakmuay et coachs

Lors des compétitions organisées sous l'égide de l'AFMT, tous les nakmuay doivent obligatoirement avoir l'équipement suivant :

POUR LES CLASSES D :

- Short de Muay Thaiï
- Casque
- Protège dents
- Gants
- Coudières en bon état
- Coquille
- Bandage (simple et croisé)
- Protège-tibias pieds (type chaussette en mousse)
- Plastron

Protections supplémentaires pour les féminines : Protection poitrine - Coquille féminine

POUR LES CLASSES C :

- Short de Muay Thaiï
- Casque
- Protège dents
- Gants
- Coudières en bon état
- Coquille
- Bandage (simple et croisé)
- Protège-tibias pieds (type chaussette en mousse)

Protections supplémentaires pour les féminines : Protection poitrine - Coquille féminine

POUR LES CLASSES B et A :

- Short de Muay Thaiï
- Protège dents
- Gants
- Coudières en bon état
- Coquille
- Bandage (renforcé toléré)

Protections supplémentaires pour les féminines : Protection poitrine - Coquille féminine

TENUE GÉNÉRALE DES COMPÉTITEURS POUR LES COMBATS SÉNIORS :

- Le port du Mongkong lors de l'entrée du nakmuay et pendant l'exécution du WAI KHRU **est obligatoire.**
- Une chevillière type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.
- Le bandage des mains peut être renforcé pour les classes B et A. Il est de 5 cm de large et est compris entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras sur le corps et sur le visage du nakmuay est prohibée car cela peut être désavantageux pour l'adversaire.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Les barbes sont interdites pour des raisons médicales et d'hygiène. Une moustache fine est tolérée si elle ne dépasse pas la lèvre supérieure.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

ATTENTION :

- Le short de Muay Thaï est obligatoire et ne doit pas laisser apparaître de caleçon, signes religieux ou nationalistes et le nom d'autres sports de combat que le Muay Thaï. Il en va de même pour tout l'équipement du nakmuay. Le port d'un legging long est autorisé pour les femmes jusqu'en classe C
- Lors des compétitions pour les classes D et C), le nakmuay devra avoir au minimum le casque de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.
- Lors du rituel, le WAI KHRU ne devra pas excéder une minute ni avoir une connotation religieuse.
- L'arbitre devra s'assurer de la bonne tenue du nakmuay et de sa propreté corporelle.
- Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang devra immédiatement se changer.
- Si le nakmuay ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclarera son adversaire vainqueur (victoire par FORFAIT).

Nota : LE SURCLASSEMENT DE POIDS EST INTERDIT.

TENUE GÉNÉRALE DU COACH PENDANT LES ASSAULTS ET COMPÉTITIONS :

- Les règles sont les mêmes que pour les autres compétitions.

3.7 Attitude et comportement des nakmuay et des coaches

- Les règles sont les mêmes que pour les autres compétitions.

LE COACH :

- Idem aux autres compétitions
- Le coach principal doit être obligatoirement diplômé BFMT pour accéder au ring.
- Dans chaque coin, trois personnes maximum sont admises pour les combats des classes B et A (licenciées et âgées de 18 ans au moins).
- Lors du WAI KHRU, les coaches doivent être en bas du ring.
- L'homme de coin peut intervenir et conseiller le nakmuay exclusivement pendant les temps de repos.
- Pendant les temps de repos, un seul homme de coin est autorisé à pénétrer à l'intérieur du ring.

LA DISCIPLINE :

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos nakmuay. En cas de perturbation d'une compétition officielle, l'AFMT sera contrainte de sanctionner les responsables.

3.8 Organisation des compétitions

LA PESÉE :

Tous les compétiteurs sont pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

Dans le cas d'une rencontre officielle, la pesée unique des nakmuay peut avoir lieu la veille de la compétition (gala).

- Il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus d'1,2 kg le jour d'un combat (tolérance balance de 200g).
- La pesée se fait en short de Muay Thaï, torse et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.
- En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.
- Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

JUGES ET ARBITRES :

Ils sont sous la responsabilité du superviseur ou du délégué officiel et doivent contrôler les documents administratifs.

- Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la compétition.
- Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début du combat à la table officielle avant la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés. La sanction peut entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas d'incident grave) du nakmuay.

Les officiels d'une compétition sont :

- Le superviseur, ou délégué officiel
- Les juges et arbitres (4)
- Le chronométrateur
- Le médecin

Ils garantissent la sécurité des nakmuay, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

ORGANISATEURS :

Les organisateurs (les clubs ou ligues) devront avoir fait :

- La demande officielle auprès de l'AFMT en respectant les délais fixés par l'AFMT
- Les démarches administratives et réglementaires en fonction du « MÉMENTO DE L'ORGANISATEUR » (document accessible sur le site : www.afmt.fr).

Les organisateurs doivent mettre à la disposition des responsables de la compétition et des nakmuay :

- Un médecin,
- Une équipe de secours,
- Une sono,
- Des barrières de sécurité (en nombre suffisant) afin d'éviter que le public ne s'approche du ring,
- Des chaises et tables pour les officiels et les juges.

L'équipe arbitrale aura en charge l'organisation :

- De la pesée et du contrôle de l'ensemble des documents officiels des nakmuay
- De la planification des combats en fonction des catégories d'âges et des poids des nakmuay
- D'assurer le bon déroulement de la compétition

RÉCOMPENSES ET DÉFRAIEMENT :

En-dehors des compétitions gérées directement par l'AFMT (Ligue, Département et Club) l'achat des trophées et le défraiement des officiels seront à la charge de l'organisateur. Cela se fera en accord avec la Ligue qui peut décider de sa participation financière et matérielle.

ARBITRAGE :

Règlement d'Arbitrage et Jugement de l'AFMT.

LES COMPÉTITIONS :

- Lors des compétitions de ligues ou nationales, les combats se déroulent sur un ring.
- La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe.
- Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.
- Lors de la pesée, chaque nakmuay se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

3.9 Règles d'arbitrage spécifiques aux combats séniors

RÈGLEMENT :

- Hors championnat, si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de « **NON DECISION** » est prise par les J/A.
- En championnat, le même cas de figure entraîne une décision aux points quelle que soit la reprise engagée.
- Lorsqu'il y a une saisie de jambe, le nakmuay peut effectuer un pas au maximum avant de devoir effectuer une **technique (projection ou autre)**. Si le défenseur frappe son adversaire lors de la saisie de jambe, il pourra effectuer un pas supplémentaire. Sinon, il devra lâcher la jambe.
- Les techniques de genoux sont autorisées, mais la traction de la tête vers le bas pour mettre un coup de genou au visage est interdite pour la classe D et C néanmoins elle est autorisée pour la classe A et B.
- Si un nakmuay ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique ou de combativité, il peut être rapidement déclaré en Insuffisance Technique (out-class) ou simulacre de combat.
- Seuls les coups portés sont pris en compte.
- Les frappes **ou percussions** avec la tête ou l'épaule sont interdites

AVERTISSEMENTS :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même nakmuay lors d'un combat :

- **1^{ère} intervention** : remontrance.
- **2^{ème} et 3^{ème} intervention** : avertissement.
- **4^{ème} intervention** : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage

IV. RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS ASSAUTS

4.1 Définition de l'assaut

Toutes les techniques et enchainements de techniques doivent être contrôlées et sans aucune puissance (Assaut Technique). Le nakmuay ayant appuyé sa touche lors d'un enchainement ne pourra être pénalisé par manque d'expérience ou de technique de son adversaire (l'appréciation est laissée à l'arbitre central).

Les techniques de poings, de coudes, de genoux et de jambes avec contrôle, sans recherche de puissance propres au Muay Thaï seront acceptées. La fluidité technique reste prioritaire dans le décompte des juges/arbitres. **Les coups de genoux à la tête sont interdits.**

La recherche de mise hors combat est **strictement interdite**.

4.2 Types de compétitions

Le règlement s'applique à toutes les formes de compétition sportive de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT.

4.3 Modalités de participation et conditions administratives

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Chaque nakmuay doit posséder et présenter lors de la pesée les documents suivants :

- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité lors du 1^{er} contrôle.
- Une licence issue de la saison en cours
- Un certificat médical Valable 1 an rempli sur le passeport

Tous ces examens doivent être remplis sur le passeport.

LA NATIONALITÉ :

Les nakmuay de nationalité française ou étrangère sont autorisés à participer.

4.4 Les catégories d'âges, de poids et durée des assauts

Le tableau des catégories d'âge au sein de l'AFMT est calculé en fonction de la première année de la saison en cours, soit 2022 pour la saison 2022 – 2023.

SÉNIORS ASSAULTS :

18 à 50 ans maximum, au-dessus de 40 ans ils sont considérés comme vétérans. Au-delà, des examens spécifiques seront demandés.

DUREE DES ASSAULTS ADULTES :

Pour toutes les compétitions et rencontres officielles séniors de l'AFMT, la durée des assauts adultes est la suivante :

- 3 reprises de 2 minutes avec 1 minute 30 de repos entre chaque.

Les Nakmuay en Assauts adultes pourront prendre part à plusieurs assauts sur la journée (3 au maximum) uniquement lors des Compétitions Fédérales avec les protections requises.

- Les durées de repos doivent obligatoirement être respectées
- 2 coachs seront autorisés au coin du ring lors des assauts adultes

4.5 Attitude et comportement des nakmuay et coachs

LES NAKMUAY :

Pendant la compétition ils sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et les arbitres gèrent les rencontres.

Chacun doit accepter toute décision donnée et cela dans un esprit dès plus sportif :

- Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstrations de joie intempestives ne sont pas des attitudes dignes de la part d'un nakmuay ou de ses hommes de coin.
- L'observation de ces règles contribue à maintenir l'image du Muay Thai à laquelle nous sommes tous attachés.

LES COACHS :

La présence obligatoire d'un « coach-instructeur » est requise pendant la totalité de la durée de la compétition et cela dès la pesée et jusqu'à la fin des assauts de la compétition.

- Dans chaque coin, 2 personnes maximum sont autorisées, elles doivent être licenciée et âgée de 18ans au moins.
- L'homme de coin peut intervenir et conseiller le nakmuay exclusivement pendant le temps de repos.
- Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récidive la disqualification.

LA DISCIPLINE :

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos jeunes ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, l'AFMT se verrait contrainte de sanctionner les responsables.

4.6 Equipements et tenues

- Débardeur
- Short de Muay Thai
- Casque
- Plastron
- Protège-dents
- Coudières
- Coquille
- Gants velcro
- Bandage (simple)
- Protège-tibias pieds (type chaussettes en mousse)

TENUE GENERALE DES COACHS :

- Le coach sera **OBLIGATOIREMENT** en survêtement, ou tenue sportive aux couleurs de son club.
- Le survêtement ou la tenue ne devra en aucun cas faire apparaître de signes religieux ou nationalistes ni le nom d'autres sports de combat autre que le Muay Thai.
- Il en va de même pour les tenues de l'ensemble des éducateurs et responsables de clubs qui accompagnent les nakmuay, (port du jeans, bermudas, shorts, lunettes de soleil, casquette...) sont **STRICTEMENT INTERDITS**.

4.7 Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts

Quelque que soit la catégorie, l'arbitre est garant de la gestion de l'assaut, des nakmuay et du contrôle de toutes les techniques utilisées et cela en fonction de la réglementation AFMT (Un travail et une formation spécifique seront mis en place avec l'ensemble de nos juges/arbitres).

REGLEMENT :

- Si un compétiteur ne peut reprendre l'assaut, le responsable de la blessure ne peut être disqualifié si l'action n'est pas intentionnelle.
- Lors d'une compétition officielle il n'y a pas de « match nul ».
- Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.
- Lors du corps à corps, la traction de la tête vers le bas ainsi que **les techniques de genoux au visage sont prohibées**.

AVERTISSEMENTS :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même nakmuay lors d'un assaut :

- **1^{ère} intervention** : remontrance.
- **2^{ème} et 3^{-ème} intervention** : avertissement.
- **4^{ème} intervention** : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage et jugement de l'AFMT (page 19).

ARRÊT DE L'ASSAUT :

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut stopper immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification de l'un ou des deux nakmuay.

Si lors du même assaut un nakmuay a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, il sera arrêté pour out class.

LES TYPES D'ÉCHANGES :

Les techniques doivent être contrôlées et sans recherche de puissance, tout en respectant l'engagement propre au Muay Thaï.

Attention :

- Les éducateurs doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance, et d'agressivité (diversité et fluidité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision etc.)
- Dans tous les cas la recherche de puissance et du « **HORS COMBAT** » est interdite

V. CHAMPIONNATS FSASPTT-AFMT (CLASSE B ET A)

DÉFINITION :

Les Championnats Nationaux FSASPTT-AFMT (classe B et A) sont organisés par l'AFMT. Il existe un seul titre par saison et cela par catégorie de classe et de poids.

NATIONALITÉ :

Seul les nakmuay ayant la nationalité française sont autorisés à prendre part aux championnats.

MODALITÉS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES DE PARTICIPATION

Les inscriptions ne se font plus que par le biais de votre compte club sur le site de l'AFMT. Les inscriptions seront validées dès réception du chèque de caution au siège de l'AFMT.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans cette caution (chèque à faire à l'ordre de l'AFMT, dès l'inscription du compétiteur et à envoyer au siège de l'AFMT).

Un même club peut inscrire plusieurs personnes dans la même catégorie de poids, le nombre de participants est illimité.

Le club reçoit une convocation pour le championnat 15 jours avant le tour concerné. Le calendrier sera visible sur le site de l'AFMT.

Chaque nakmuay possède et présente à la pesée les documents suivants :

- Licence de la saison en cours.
- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité lors du 1^{er} contrôle.
- Un certificat médical mentionnant « Apte à la compétition du Muay Thaï » (valable un an)
- Un certificat ophtalmologique valable 1 an
- **ATTENTION UNIQUEMENT DOCUMENTS ORIGINAUX (à envoyés sur le site AFMT)**

TEMPS DE COMBAT :

Classe B : 4 reprises de 3 minutes avec 1 minutes de repos

Classe A : 5 reprises de 3 minutes avec 1 minutes de repos

LA COMPÉTITION

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe. Le repêchage est possible uniquement en finale. Elle concerne prioritairement les demi-finalistes puis par défaut les quarts de finaliste et ainsi de suite.

Un nakmuay ne peut pas disputer plus d'un combat par jour. Il s'engage également à respecter le temps de repos obligatoire entre chaque combat de 2 semaines (14 jours). Sauf si le médecin de la réunion prescrit un temps de récupération plus long lié à une intensité de combat importante ou accident (ex : KO, blessure).

L'ordre des rencontres est établi après le tirage au sort effectué par l'outil de gestion des championnats de l'AFMT.

Pour chaque tableau, le champion, le finaliste et les demi-finalistes de la saison précédente sont classés en tête de série (uniquement s'ils s'inscrivent dans la même catégorie de poids que la saison précédente).

Dans le cas où plusieurs nakmuay appartiennent au même club, ils sont inscrits dans des parties de tableaux différentes mais la priorité est donnée aux têtes de séries.

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT

Une préinscription est obligatoire, par conséquent la catégorie de poids d'un nakmuay est celle indiquée sur le dossier d'inscription par l'instructeur du club et sera la même pour tout le championnat.

La pesée est obligatoire :

- Lors de la 1^{ère} pesée, il ne peut pas y avoir de perte de poids supérieure à 1,200 kg (sur avis de la commission médicale) dans la même journée. Au-delà, le nakmuay concerné est disqualifié et sa caution d'engagement retenue.
- Dans le cas d'un **dépassement de poids** inférieur ou égal à un 1,200 kg (Tolérance de la balance +/- 200g, le nakmuay peut se présenter deux autres fois avant la fin de la clôture officielle de l'horaire de pesée.
- S'il ne parvient pas au poids de son engagement dans le temps accordé, il est disqualifié de la compétition et sa caution est retenue.
- Dans le cas d'un **forfait**, l'adversaire est déclaré vainqueur et sélectionné pour le tour suivant.

Pour qu'un titre soit décerné, il faut :

- Que la finale soit disputée.
- Dans le cas d'un forfait en finale, le nakmuay restant se voit attribuer le titre, à condition qu'il ait effectué un combat minimum en tour préliminaire.
- En cas de désistement ou de forfait sur une finale direct survenu 15 jours avant l'évènement, la ceinture sera remise au finaliste avec obligation de remettre en jeu le titre avant la fin de l'année.
- Le champion devra remettre son titre en jeu dans les 3 mois si une demande officielle est faite à l'AFMT. Le responsable technique devra en être averti.

RAPPEL : Une manifestation de Muay Thaï en soirée ne devra pas durer plus de 4 heures. Le nombre de combats devra être limité à ce temps